



L'OACI souligne l'importance du partenariat entre les gouvernements et le secteur aéronautique pour la cyberrésilience mondiale

Publication immédiate

Montréal, le 14 avril 2021 – Prononçant ses observations liminaires à la manifestation virtuelle « Des clés pour un écosystème aéronautique cyberrésilient » qui s'est tenue aujourd'hui dans le cadre du Forum économique mondial, la Secrétaire générale de l'OACI, Mme Fang Liu, a souligné l'importance des partenariats étroits et efficaces dorénavant établis entre les États et le secteur aéronautique, et l'urgence qu'il y avait de faire de sorte que ces partenariats restent « dynamiques et productifs ».

Mme Liu a développé les grandes priorités actuellement traitées par l'OACI en matière de cyberrésilience de l'aviation et a noté que, le secteur du transport aérien ne cessant de se moderniser et de se numériser, les cyberrisques continuaient de menacer les données, les systèmes et l'infrastructure technologique des aéroports, des compagnies aériennes et des fournisseurs de services de navigation aérienne, ainsi que de bien d'autres fournisseurs de services.

« La pénétration numérique ne fera que se renforcer avec le temps », a-t-elle expliqué, « surtout si l'on considère l'innovation permanente dans les communications et les applications, et l'arrivée de nouveaux usagers de l'espace aérien tels que les drones et les systèmes d'aéronef télépilote ».

L'harmonisation au niveau mondial étant fondamentale tant pour l'aviation civile que pour les objectifs de cybersécurité, l'OACI occupe une position unique grâce à laquelle les États peuvent accomplir des progrès importants. En 2019, les pays l'ont mise à profit pour adopter la [Stratégie de cybersécurité de l'aviation](#) de l'OACI, ainsi qu'une résolution y relative de l'Assemblée de l'OACI par laquelle ils sont convenus de combattre les cybermenaces contre l'aviation tout en œuvrant à une adoption rapide de la Convention et du Protocole de Beijing de 2010 au niveau national.

Mme Liu a informé les participants de l'état d'avancement du plan d'action que l'OACI a déployé pour aider les gouvernements à mettre en œuvre cette stratégie nouvelle de cybersécurité et les objectifs y afférents, et a noté que l'OACI, institution spécialisée des Nations Unies, élargissait son champ d'action et examinait et affinait les principes de responsabilité, de transparence et d'efficacité présidant dorénavant à la prise en compte des questions de cybersécurité dans le cadre de ses [groupes de travail et de ses groupes d'experts](#).

« Étant donné le domaine couvert par ces initiatives et la gamme de parties prenantes que chacune implique, l'OACI est devenue aujourd'hui un lieu d'échanges important pour différentes sortes de spécialistes et un forum essentiel pour un dialogue informé et exhaustif sur la cybersécurité entre les États et le secteur aéronautique », a souligné Mme Liu.

Outre qu'elle a promis un appui ferme de l'Organisation aux pays qui œuvrent à mettre au point et à appliquer des réglementations et des politiques efficaces en matière de cybersécurité, Mme Liu a noté qu'il fallait chercher à faire mieux encore sur le plan de la mise en commun de l'information par les gouvernements, du renforcement des capacités et de l'instauration d'une culture forte de cybersécurité dans tout le secteur aéronautique et dans ses chaînes logistiques.

Les innovations numériques sont considérées comme essentielles pour pouvoir réaliser ces objectifs de confiance et de performance ; il a aussi été souligné que la cybersécurité et la résilience ne deviendraient donc que plus importantes à mesure que l'aviation continuerait d'évoluer.



Ressources pour les rédacteurs :

[Stratégie de cybersécurité de l'aviation de l'OACI](#)

[2021- Année de la culture de la sûreté](#)

[L'OACI et les objectifs de développement durable de l'ONU](#)

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée par des gouvernements en 1944 pour appuyer leurs activités diplomatiques dans le domaine du transport aérien international. Depuis lors, les pays ont adopté, dans le cadre de l'Organisation, plus de 12 000 normes et pratiques qui les aident à harmoniser leur réglementation nationale sur la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi que la protection de l'environnement en aviation, et à établir ainsi un réseau véritablement mondial. Les tribunes de l'OACI offrent aussi la possibilité à des groupes du secteur, des organisations non gouvernementales de la société civile et d'autres acteurs du transport aérien officiellement reconnus de faire valoir leurs avis et leurs idées auprès des décideurs publics.

Informations générales :

communications@icao.int

Twitter : [@ICAO](#)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](#)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)